

# BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°6 du 16 janvier 2019

## Sommaire chronologique

### Décision BFC n° 2019-01 DS Agences du 2 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences----- 2

### Décision BFC n° 2019-02 DS IPR du 2 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 27

### Décision DG n° 2019-009 du 14 janvier 2019

Nomination au sein de Pôle emploi Mayotte – Monsieur Jean-Claude Baklouti ----- 42

### Décision Gua n° 2019-01 DS DR du 14 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord au sein de la direction régionale ----- 43

### Décision Gua n° 2019-02 DS DT du 14 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, au sein des directions territoriales----- 52

### Décision Gua n° 2019-03 DS PTF du 14 Janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord au sein de la plate-forme régionale de production ----- 55

### Décision Gua n° 2019-04 DS Agences du 14 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, au sein des agences----- 58

### Décision Gua n° 2019-05 DS IPR du 14 janvier 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 76

### Décision Gua n° 2019-06 DP HSST du 14 janvier 2019

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à la directrice d'implantation de l'annexe du siège à Morin dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail ----- 84

Décision BFC n° 2019-01 DS Agences du 2 janvier 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité ,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n°2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n°2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### **Article 1 – Placement et service des prestations**

**§ 1** Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre 1er du livre IV de la cinquième partie du code du travail, en particulier signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5411-18 du même code, les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prévues à l'article R. 5426-3 du même code et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions prises en application de l'article R. 5411-18 du même code :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard Châtillon
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompuy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Anne-sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines

- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle

- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plateforme de production Dijon Chalon
- madame Christelle-Lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers

- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et

- autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
  - porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

### Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### Article 4 – Délégués permanents

Bénéficiaires des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2 et 3 à titre permanent :

- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Anne-sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre



- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines

## Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélanie Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard Châtillon
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompuy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagne
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn

- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe  
Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon  
Témis
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- adame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- adame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot

- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moysse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard  
Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone

- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

A l'article 3 :

- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilley, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul

- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

## Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

### § 1 Délais de remboursement

1) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaire de la délégation visée au 1) :

- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard Châtillon
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud

- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Anne-sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélia Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre

- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre



- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poïfol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt

- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

2) Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à aux personnes désignées ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Anne-sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole

- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélanie Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard Châtillon
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis

- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe  
Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon  
Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon  
Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-  
formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est

- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plateforme de production Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune

- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

### § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Les délégués statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Anne-sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre

- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélanie Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard Châtillon
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagne
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludvine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagne
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plateformes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud



- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plateforme de production Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude

- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

## Article 7 – Abrogation

La décision BFC n° 2018-35 DS Agences du 1 décembre 2018 est abrogée.

## Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 2 janvier 2019.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2019-02 DS IPR du 2 janvier 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Bourgogne et de Pôle emploi Franche-Comté,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n°12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n°12.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Anne-sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélyny Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard Châtillon

- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagne
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Jean-françois Deliot, chargé de mission à la direction territoriale de Côte d'or
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagne
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines

- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plateformes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plateforme de production Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Muriel Lippmann, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon

- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moïse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Annick Poïfol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre

- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Jocelyne Vitre, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Anriot, superviseur au sein de l'agence de pôle emploi Besançon Temis
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, référente métiers de pôle emploi Montbard Châtillon
- madame Bernadette Baume, référente métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Autun
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Bompy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord



- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Frédérique Chevalier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Séverine Coffre, directrice de pôle emploi Joigny
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Anne-sophie Cure, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Emmanuelle Decoster, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice adjointe de pôle emploi Besançon Temis
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Dominique Dintheer, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Aude Diop, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Malika Djedoui, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Xavier Dublineau, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Laurent Faudot, directeur de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune

- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Christelle Garcia, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plateformes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Isabelle Greys, directrice de pôle emploi Besançon Témis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Cathy Grosfilley, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, Responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Sabrina Humbert, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Valérie Jacquot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Carole Jaecque, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Sens
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plateforme de production Dijon Chalon
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Patricia Labonde, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul

- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, référente métiers de pôle emploi Saint-Claude
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, Responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, responsable d'équipe d'agence de pôle emploi Auxerre
- madame Céline Meissonnier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Pascale Michon, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Najlaa Najbaoui, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Héricourt
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Claire Perronnet Bresson, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nadine Prenas, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus

- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Rouvre, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Eric Sarrazin, référent métiers de pôle emploi Auxerre
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Bernard Saulnier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jean-luc Schneyder, directeur de Pôle emploi Sens
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Sophie Steibel, directrice de pôle emploi Lure-Héricourt
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Nathalie Twardowski, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Cyril Verchere, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Caroline Vuillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-françois Deliot, chargé de mission à la direction territoriale de Côte d'or
- madame Odile Ferru, directrice territoriale Côte d'Or
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- madame Muriel Lippmann, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial du Jura et de la Haute-Saône
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Jocelyne Vitre, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne

### **Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance

chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
  
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :
  - o madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
  - o monsieur Jean-michel Cheval, directeur des opérations
  - o monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
  
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :
  - o madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
  - o monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
  - o madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
  - o monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
  - o madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

#### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - o madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
  - o monsieur Jean-michel Cheval, directeur des opérations
  - o monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
  - o madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
  
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
  - o madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
  - o monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
  - o madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
  - o monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
  - o madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

## **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Jean-michel Cheval, directeur des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

## Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** - Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
- monsieur Jean-françois Deliot, chargé de mission à la direction territoriale de Côte d'or
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- madame Nancy Holleville, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Jocelyne Vitre, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Joëlle Camus, directrice des plates-formes régionales de production de Besançon Belfort et Dijon Chalon
  - o monsieur Jean-michel Cheval, directeur des opérations
  - o monsieur Benoît Lhote, directeur de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, des relations extérieures et de la maîtrise des risques
  - o madame Sabine Sarrazin, directrice de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
  
- 2) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou d'aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe plateforme Dijon Chalon
  - o madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o monsieur Rémy Maisonnave, responsable activités mutualisées de Besançon Belfort
  - o madame Corinne Parize, responsable d'équipe plateforme régionale de production Dijon Chalon
  - o madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la plateforme régionale de production Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur Claude Cosotti, responsable prestations, aides, mesures et formations de la plateforme régionale de production Besançon Belfort
- monsieur Jérôme Delacroix, référent métiers de la plateforme régionale de production Dijon Chalon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi des plates-formes régionales de production Besançon Belfort et de Dijon Chalon
- madame Pascaline Julien, référente métiers contrôle de la recherche d'emploi de la plateforme de production Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la plateforme régionale de production Besançon Belfort



### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégués constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision BFC n° 2018-36 DS IPR du 1 décembre 2018 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 2 janvier 2019.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne- Franche-Comté

Décision DG n° 2019-009 du 14 janvier 2019

## **Nomination au sein de Pôle emploi Mayotte – Monsieur Jean-Claude Baklouti**

Monsieur Jean-Christophe Baklouti, tout en conservant ses fonctions de directeur préfigurateur, exercera les fonctions de directeur territorial de Pôle emploi Mayotte, à compter du 14 janvier 2019.

Fait à Paris, le 14 janvier 2019.

Le directeur général adjoint  
en charge des ressources humaines  
et des relations sociales,  
Jean-Yves Cribier

Décision Gua n° 2019-01 DS DR du 14 janvier 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord au sein de la direction régionale**

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n°2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

### **Section 1 – Fonctionnement général**

#### **Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,

- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région.

**§ 2** Bénéficie de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne visée au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration et finances et gestion
- monsieur Benjamin Douine, management de fonction ressources humaines
- madame Murielle Leopold-Albert, directrice de la direction maîtrise des risques
- monsieur Jean-Claude Tormin, responsable du service système d'information
- madame Nadia Belhumeur, responsable du service comptabilité-finances
- madame Jocelyne Bernari, responsable d'équipe support logistique
- madame Guilaine Isaac, management de service – service moyens généraux
- madame Arlette Leon, management de service ODS DE et entreprises
- madame Nicole Podan, responsable du service appui réglementation canaux de délivrance des services
- madame Tessa Francillette, management de service – Budget -contrôle de gestion
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée
- madame Audrey René-Saint-Eloi, responsable du service sécurité des personnes et des biens
- madame Nathalie Alphonso, management de service développement R.H
- monsieur Richard Boone, directeur des opérations
- monsieur Josy Jouyet, management stratégie partenariat RSE-FSE
- madame Catherine Lachasse, management service FSE
- monsieur Sydney Adonis, management service communication
- madame Liliane Lake, management de fonction pilotage
- madame Christelle Grandbois, management de service formation
- monsieur Richard Francois-Julien, management de service gestion administrative et paye
- madame Nathalie Renard, management de service partenariat

## **Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers**

### **Article 2 – Achat de fournitures et de services**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficie des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration et finances et gestion

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à madame Guilaine Isaac, responsable du service moyens généraux, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

### Article 3 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à madame Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions

de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

#### **Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans la limite de ses attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

#### **Article 5 – Autres contrats**

Délégation permanente de signature est donnée à Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### **Section 3 – Ressources humaines**

#### **Article 6 – Gestion des ressources humaines**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benjamin Douine, management de fonction ressources humaines, au sein de la direction des ressources humaines, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans la limite de ses attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

### **Section 4 – Recouvrement**

#### **Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;

- 2) les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- 3) les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- 4) les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- 5) les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- 6) les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

**§ 2** Bénéficie de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignée au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.

## Article 8 – Contraintes

**§ 1** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.

**§ 2** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.

**§ 3** - Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L. 1235-4 du code du travail

Délégation permanente de signature est donnée à Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.
- madame Jacqueline Belfort, gestionnaire contentieux au sein du service de production centralisée

## Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

### § 1 – Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations et à madame Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration finances et gestion, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 60 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 36 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.

### § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opération, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations , et à madame Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration finances et gestion, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

### § 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean- Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en



non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations et à madame Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration finances et gestion , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 10 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à, à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 9 de la présente décision.

### Article 11 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations , à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

## Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, et à monsieur Pierre Carlier, responsabilité de mission droit social, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, dans la limite de ses attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, et à monsieur Pierre Carlier, responsabilité de mission droit social, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration et finances et gestion.

### **Article 13 – Contentieux « réglementation »**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

### **Article 14 – Contentieux « fraudes »**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Murielle Leopold-Albert directrice de la maîtrise des risques, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

### **Article 15 – Contentieux « ressources humaines »**

Délégation permanente de signature est donnée monsieur Benjamin Douine, management de fonction ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégué au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégué au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

### **Article 16 – Autres contentieux**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Natacha Berry-Mondor, management de fonction administration finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

### **Article 17 – Transactions**

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations.

### **Section 7 – Divers**

#### **Article 18 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

#### **Article 19 – Abrogation**

La décision Gua n° 2018-31 DS DR du 12 novembre 2018 est abrogée.

#### **Article 20 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait aux Abymes, le 14 janvier 2018.

Olivier Pelvoizin,  
directeur régional  
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Décision Gua n° 2019-02 DS DT du 14 janvier 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, au sein des directions territoriales**

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

### **Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés et autorisations d'absence**

Délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,

### **Article 2 – Conventions départementales et locales de partenariat**

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions départementales ou locales de subvention
- 3) signer les autres accords dont la direction territoriale a pris l'initiative, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi,

### **Article 3 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi**

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de signer, lorsque leur montant est supérieur à 25 000 euros HT et inférieur à 144 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

### **Article 4 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prévus aux articles R. 5412-8 et R. 5426-11 du code du travail.

### **Article 5 – Délégués**

**§ 1** - Bénéficient des délégations visées aux articles 1, 2 3 et 4, à titre permanent :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord
- monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre

### **Article 6 – Prestations en trop perçues : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

#### **§ 1 – Délais de paiement**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord, et à monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop perçues dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois,

#### **§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre et Îles du Nord, et à monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

#### **§ 3 – Admission en non valeur**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre et Îles du Nord, et à monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les

demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

#### **§ 4 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord, et à monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions rendues au titre des § 1 et § 2 du présent article.

#### **Article 7 – Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations, à madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord, et à monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

#### **Article 8 – Abrogation**

La décision Gua n° 2018-33 DS DT du 12 novembre 2018 est abrogée.

#### **Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait aux Abymes, le 14 janvier 2019.

Olivier Pelvoizin,  
directeur régional  
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Décision Gua n° 2019-03 DS PTF du 14 Janvier 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord au sein de la plate-forme régionale de production**

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Décide :

### **Article 1 – Fonctionnement général**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) tout ordre de service, acte et correspondance se rapportant aux activités de la plateforme, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région.
- 3) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- 4) les plaintes sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la plate-forme.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Anne Jermidi, directrice territoriale zone Basse-Terre & Îles du Nord
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production

**§ 3** - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme – pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production

## Article 2 – Bons

**§ 1-** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF, ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

**§ 2 -** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Anne Jermidi, directrice territoriale zone Basse-Terre & Îles du Nord
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production

**§ 3 -** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme – pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production

## Article 3 – Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1 -** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, en matière de contrôle de la recherche d'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer, de reprendre ou de développer une entreprise, telles que prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5426-3 du même code.

**§ 2 -** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Anne Jermidi, directrice territorial zone Basse-Terre & Îles du Nord
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production

**§ 3 -** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme – pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Abymes
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Baie-Mahault
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Basse-Terre
- monsieur Tony Landee, référent règlement applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Bouillante
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Capesterre Belle- Eau
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Magali Ismard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marie-Galante
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Morne-à-l'eau
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg



- madame Magguy Theophile – Desiree, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Port-Louis
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-François
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin
- monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sainte – Rose

#### **Article 4 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires prévus aux articles R. 5412-8 et R. 5426-11 du code du travail formés à l'encontre d'une décision de radiation ou d'une décision de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prise sur le fondement de l'article 3 de la présente décision.

**§ 2** – Bénéficie de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production

**§ 3** - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production

#### **Article 5 – Territorialité**

La plate-forme ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

#### **Article 6 – Abrogation**

La décision Gua n° 2018-32 DS PTF du 12 novembre 2018 est abrogée.

#### **Article 7 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait aux Abymes, le 14 janvier 2019.

Olivier Pelvoizin  
directeur régional  
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Décision Gua n° 2019-04 DS Agences du 14 janvier 2019

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n°2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n°2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, en particulier signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5411-18 du même code, les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prévues à l'article R. 5426-3 du même code et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions prises en application de l'article R. 5411-18 du même code :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence Abymes Caruel
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle Eau

- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Magali Ismard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Marie-Céline Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Magguy Théophile – Desirée, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Hélène Synésius, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre

- monsieur Christian Agapé directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par

- décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n°2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
  - 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
  - 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
  - 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
  - 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoratoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

## Article 4 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 25 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

## Article 5 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 et 4, à titre permanent :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzeries, management opérationnel au sein de l'agence Abymes Caruel,
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Marie-Céline Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne -à-l'eau
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Hélène Synésius, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

## Article 6 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes

- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Magali Ismard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Magguy Theophile – Desiree, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre



- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référents métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

A l'article 2 :

- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe plateforme régionale de production
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence Pointe-à-Pitre

- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence de pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

Aux articles 3 et 4 :

- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de pôle emploi Saint-François

## **Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, , des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes

- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence Abymes Caruel
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle Eau
- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante

- madame Magali Ismard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Marie-Céline Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Magguy Théophile – Desirée, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Hélène Synésius, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Christian Agapé directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François

- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

**§ 2 - Délégation permanente de signature** est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, , des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

### **§ 3 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence Abymes Caruel,
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante

- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Marie-Céline Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne -à-l'eau
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Hélène Synésius, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau

- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Magali Isnard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Magguy Theophile – Desiree, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référents métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin

- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

#### § 4 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzeries, management opérationnel au sein de l'agence Abymes Caruel,
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Marie-Céline Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne -à-l'eau
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Hélène Synésius, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes



- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guigonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Magali Ismard, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Magguy Theophile – Desiree, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre

- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référents métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procopé, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

#### § 5 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article.

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzeries, management opérationnel au sein de l'agence Abymes Caruel,
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Marie-Céline Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau

- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Hélène Synésius, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

### **Article 8 – Abrogation**

La décision Gua n° 2018-29 DS Agences du 12 novembre 2018 est abrogée.

### **Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait aux Abymes, le 14 janvier 2019.

Olivier Pelvoizin,  
directeur régional  
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord,

Décision Gua n° 2019-05 DS IPR du 14 janvier 2019

**Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Décide :

**Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1 et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord
- monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée
- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Abymes Caruel
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe, au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Marie-Céline Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau

- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Christiane Jacquet-Crérides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe plateforme régionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Hélène Synésius, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Christian Agapé directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la

remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord
- monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée
- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Abymes Caruel
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe, au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- monsieur Paul-Henry Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau

- madame Viviane Kiavu , directrice d'agence adjointe au sein de l'agence p le emploi Morne- -l'eau
- madame Marie-C line Etienne, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence p le emploi Morne- -l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Morne- -l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Morne- -l'eau
- madame Val rie Guiougou-Bartebin, management d' quipe au sein de l'agence p le emploi Morne- -l'eau
- madame Christiane Jacquet-Cr tides, directrice d'agence au sein de l'agence p le emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi de Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme r gionale de production
- monsieur Didier Boa, management d' quipe plateforme-p le paiement au sein de la plateforme r gionale de production
- madame Marika Marie-C line, management d' quipe plateforme r gionale de production
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence p le emploi Pointe- -Pitre
- madame H l ne Syn sius, directrice d'agence au sein de l'agence p le emploi Pointe- -Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management op rationnel au sein de l'agence p le emploi Pointe- -Pitre
- monsieur L onard Lacides, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Pointe- -Pitre
- madame Marie-Ren e Loisel, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Pointe- -Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d' quipe au sein de l'agence de P le emploi Pointe- -Pitre
- monsieur Christian Agap  directeur d'agence au sein de l'agence p le emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eug nie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence p le emploi Saint-Fran ois
- monsieur Charles Commin, adjoint   la directrice d'agence au sein de l'agence p le emploi Saint-Fran ois
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Saint-Fran ois
- monsieur Patrice Landre, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Saint-Fran ois
- madame Maurille Araminthe, responsable d' quipe par int rim au sein de l'agence p le emploi Saint-Fran ois
- monsieur Pierre-Andr  Aubertin, responsable d' quipe par int rim au sein de l'agence p le emploi Saint-Fran ois
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence p le emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Courtat, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence de Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Saint-Martin
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence p le emploi de Sainte-Rose
- madame Agn s Dode, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d' quipe au sein de l'agence p le emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d' quipe allocataires au sein de l'agence p le emploi Sainte-Rose



### **Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.

### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée.

### **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** - Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

## Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à monsieur Jean Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée ;
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à :
  - o monsieur Jean Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée
  - o madame Jacqueline Belfort, gestionnaire contentieux, au sein du service de production centralisée

- madame Véronique Jean-Baptiste, gestionnaire contentieux, au sein du service de production centralisée

### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision Gua n° 2018-30 DS IPR du 12 novembre 2018 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait aux Abymes, le 14 janvier 2019.

Olivier Pelvoizin,  
directeur régional  
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Décision Gua n° 2019-06 DP HSST du 14 janvier 2019

## **Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à la directrice d'implantation de l'annexe du siège à Morin dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail**

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 4121-1 et suivants, L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 4121-1 et suivants, R. 5312-6, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2015-37 du 8 juillet 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Décide :

### **Article 1 – Délégation de pouvoir**

Délégation de pouvoir est donnée au responsable du service stratégie partenariale – RSE et FSE au sein de la direction régionale de pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, désignée en qualité de directeur d'implantation de l'annexe du siège à Morin, de la direction régionale de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à l'effet de, en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, prendre toute décision et disposition nécessaire au respect des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, relevant de l'annexe du siège, à Morin et au cours des déplacements des personnels de ce site, et en particulier veiller :

- à la mise en place, au maintien, à l'entretien et utilisation des mesures de sécurité collectives et/ou individuelles, le cas échéant en collaboration avec les chefs d'entreprises extérieures,
- à la diffusion et à l'affichage sur les lieux de travail des consignes de sécurité,
- à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels, le cas échéant en collaboration avec des organismes de prévention,
- à l'accomplissement de la formation du personnel à la sécurité,
- au respect des normes de sécurité imposées dans les établissements recevant du public (ERP).

### **Article 2 – Abrogation**

La décision Gua n° 2018-25 DP HSST du 17 septembre 2018 est abrogée.

### **Article 3 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait aux Abymes, le 14 janvier 2019.

Olivier Pelvoizin,  
directeur régional  
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord